



Assemblée générale

Distr. générale
16 décembre 2008

Soixante-troisième session
Point 31 de l'ordre du jour

Résolution adoptée par l'Assemblée générale le 7 novembre 2008

[sans renvoi à une grande commission (A/63/L.16 et Add.1)]

63/16. Soixantième anniversaire des opérations de maintien de la paix des Nations Unies

L'Assemblée générale

Adopte, à l'occasion du soixantième anniversaire des opérations de maintien de la paix des Nations Unies, la déclaration qui figure en annexe à la présente résolution.

*41^e séance plénière
7 novembre 2008*

Annexe

Déclaration à l'occasion du soixantième anniversaire des opérations de maintien de la paix des Nations Unies

Nous, États Membres de l'Organisation des Nations Unies, rappelons avec fierté que le prix Nobel de la paix de 1988 a été décerné aux forces de maintien de la paix des Nations Unies. Aujourd'hui, le maintien de la paix est l'activité phare menée par les Nations Unies pour contribuer à restaurer la paix et la stabilité et à apporter l'espoir à des millions de personnes dans les diverses régions du monde touchées par des conflits. Nous rendons hommage aux centaines de milliers d'hommes et de femmes qui, au cours des soixante dernières années, ont servi sous le drapeau des Nations Unies dans plus de soixante opérations de maintien de la paix dans le monde entier; et nous honorons la mémoire de plus de 2 400 Casques bleus des Nations Unies qui ont fait le sacrifice de leur vie au service de la paix. Nous saluons également les efforts du personnel des Nations Unies et du personnel associé qui s'acquittent actuellement de leurs fonctions dans des opérations de maintien de la paix.

Nous renouvelons notre ferme soutien à toutes les mesures prises pour promouvoir efficacement la sûreté et la sécurité du personnel de maintien de la paix des Nations Unies. Nous, États Membres de l'Organisation des Nations Unies, réaffirmons notre engagement et notre volonté d'apporter notre plein appui aux Casques bleus des Nations Unies afin qu'ils puissent s'acquitter avec succès et en toute sécurité des tâches qui leur sont confiées.